

MOT DU PRESIDENT

Début novembre, le conseil d'administration, avec l'aide d'une animatrice extérieure, a pris une journée au calme pour forger l'équipe qui comprend 3 nouveaux membres et aborder des sujets de fond : esprit « maison », avenir, objectifs, organisation du travail...



Sans vouloir être exhaustif, ce qui a marqué tous les participants, c'est la cohérence de la vision de chacun sur notre asbl. L'aspect social et le professionnalisme de notre travail se sont dégagés comme les deux valeurs fondamentales reconnues par tous. Il y a aussi bien entendu d'autres aspects tels la confiance et surtout la convivialité au sein de l'équipe. Les plus anciens, dont deux co-fondateurs, y ont retrouvé les caractéristiques qui ont toujours présidé à ce travail d'équipe. Belles continuité et unanimité.

Afin de préparer l'avenir, il a également été question de mettre nos membres les plus récents en première ligne, en leur confiant la responsabilité de nombreuses tâches, les plus anciens les secondant et les coachant.

Nous avons en outre déterminé des objectifs de gestion encore plus performants, tout en veillant à conserver la dimension humaine.

Tous, et moi en particulier, nous avons été heureux de cette journée de travail centrée sur l'essentiel de notre association.

APPEL A PRETS ET DONS

Trois chantiers en cours et quatre qui commenceront dans les prochains mois ! Cela représente un total de 59 chambres et 1 studio.

Superbes et nombreux projets... qui nécessitent un complément de financement !

Fin novembre, nous avons donc lancé un appel à prêts et dons. Un grand merci à celles et ceux qui y ont déjà répondu favorablement !

Il est toujours possible d'y participer : toutes les infos sur www.renovassistance.be, en page d'accueil.

NOUVELLES DES CHANTIERS ET PROJETS

Rue Rogier 19 à Schaerbeek (3 appartements de 2 ch.)



Après réception de la promesse de prime, les travaux ont pu commencer à la mi-septembre.

Profitant d'une belle arrière-saison, l'entrepreneur a rapidement réalisé les travaux de toiture. Elle a été entièrement refaite et complétée par deux grandes fenêtres en « chiens-assis ». Le chantier se poursuit normalement.

Rue Louis Hap 83 à Etterbeek (3 appartements de 1, 3 et 4 ch.)

Après les longues attentes pour l'obtention du permis d'urbanisme et ensuite pour la promesse de prime, les travaux ont enfin pu commencer fin septembre. L'isolation phonique du mur mitoyen demandée par le voisin est terminée.

L'inauguration des trois appartements devrait avoir lieu en juillet 2017.



Boulevard Van Haelen 54 à Forest (3

appartements de 1, 3 et 4 ch.)

La demande de permis d'urbanisme a été introduite fin octobre.

Compte tenu des délais d'obtention du permis et de la promesse de prime, nous devrions pouvoir commencer les travaux au 1^{er} trimestre 2018.



Avenue d'Itterbeek 175-177 à Anderlecht (1 maison de 5 ch. et 4 appartements de 2 ch.)

La demande de permis d'urbanisme avait été introduite en avril mais des compléments de dossier ont été requis. Nous sommes donc en attente de ce permis.



Avenue Huart Hamoir 124 à

Schaerbeek (1 appartement de 3ch. et 2 de 2 ch.)



Ici aussi, les problèmes liés à l'obtention du permis d'urbanisme ont pris de l'ampleur. Après la réunion de concertation en avril, notre nouvelle proposition d'isolation de la façade à rue a rapidement été acceptée, mais ce n'est que début novembre que nous avons enfin reçu le permis.

La consultation des entrepreneurs potentiels a été lancée à la mi-novembre et nous espérons pouvoir commencer les travaux au deuxième trimestre 2017.

Rue des Quatre-Vents 25-25b à Molenbeek-St-Jean (1 studio, 1 appartement de 1 ch., 2 de 2ch. et 2 de 4ch.)



Début octobre, nous avons rentré un dossier de candidature dans le cadre d'un appel à projets "Be-Exemplary" de la Région Bruxelles-Capitale.

Ce prix récompense des projets exemplaires dans les domaines urbanistique, social, énergétique et économique. Ce concours nous a incités à apporter de nombreuses améliorations au projet de base, notamment concernant l'aménagement du potager ouvert au voisinage (avec l'aide des associations « Le Début des Haricots » et « La Rue »), l'image du projet qui se veut intégré au quartier, l'utilisation des eaux pluviales et de matériaux recyclés...

Dans la foulée, la demande de permis d'urbanisme a été introduite début novembre.

Rue d'Anethan 15-17 à Schaerbeek (1 appartement de 4ch.)

Après réception du permis en mars dernier, suivie des demandes d'offres auprès de plusieurs entreprises, le choix a eu lieu fin août et le chantier a débuté en novembre.



Il s'agit d'un vaste appartement de 4 chambres, destiné à une famille nombreuse, public pour lequel le manque de logements abordables est criant.

C'est le premier projet pour lequel la réglementation énergétique nous impose une isolation équivalente à celle d'un immeuble neuf, ce qui bien sûr augmente les coûts mais profitera au futur locataire, dont les factures énergétiques seront fortement allégées.

FACEBOOK

Visitez et diffusez notre nouvelle page Facebook www.facebook.com/renovassistance.asbl



sous la présidence d'honneur de S.A.R. la princesse Claire

Nous avons contacté un cadre d'un organisme bancaire, jeune retraité qui a gracieusement examiné le rapport annuel de la FONDATION. Nous lui demanderons des conseils concernant notre stratégie financière dans le futur et les possibilités d'emprunts éventuels auprès des organismes financiers ou de tout autre mode de financement.

La FONDATION soutient les initiatives oeuvrant en faveur du logement. Deux réunions, à Anvers et à Gand, ont été organisées pour présenter RENOVASSISTANCE et la FONDATION. L'intérêt des participants fut certain et nous avons quelque espoir de voir bientôt un clonage de RENOVASSISTANCE dans une de ces villes.

La princesse Claire a accédé à notre demande de prolongation de sa présidence d'honneur pendant 2 ans. Sa participation à nos inaugurations et son intérêt pour notre action ont toujours été vivement appréciés.

Le renouvellement d'adhésion à l'AERF a été obtenu. L'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds, une organisation nationale belge, a prolongé l'adhésion de la FONDATION comme membre. Nous sommes autorisés à utiliser son label, gage d'une qualité de gestion, de transparence et de confiance.

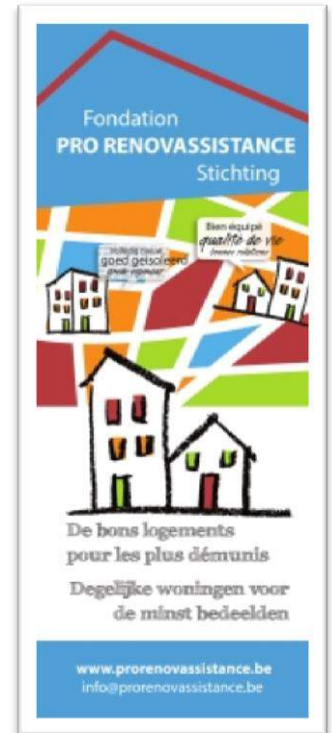
Après de multiples modifications et discussions, nous avons finalisé les nouveaux roll-up, bilingues et bien lisibles. Ils seront utilisés lors d'inaugurations, colloques ou autres événements afin de mieux nous faire connaître d'un public plus large.

Les administrateurs de RENOVASSISTANCE et de la FONDATION se sont réunis à Vencimont pour une journée de rencontre amicale avec les conjoints. Une journée heureusement bien ensoleillée.

Evolution de nos projets immobiliers : vente récente de l'immeuble 28 rue de Meersman à une Association des Oeuvres Paroissiales à la condition que les logements restent à finalité sociale. Cela nous permettra de réaliser deux achats :

- le 175/177 rue d'Itterbeek - L'acte notarié sera signé dès l'obtention du permis d'urbanisme (la demande est introduite) que nous espérons obtenir en juin 2017 ;
- le 25 rue Quatre-Vents - L'acte notarié ne pourra être établi qu'après certification de l'absence de pollution du sol (procédure en cours).

Après rénovation, ces deux immeubles s'ajouteront au patrimoine de la FONDATION.



Vous pouvez nous aider par :

- un don au compte BE98-523-0420998-93 de la FONDATION PRO RENOVASSISTANCE - attestation fiscale pour tout don de 40 € minimum;
- un prêt accordé pour une durée de 5 ans minimum, sans intérêt mais remboursable majoré de l'indexation (précompte à charge du prêteur);
- la mise à disposition d'un immeuble à rénover (renseignements : 0475/51.92.65);
- un legs à la FONDATION PRO RENOVASSISTANCE.